

## Plan de pêche saison 2008

### Secteurs avec hébergement à l'Érablière, période du 23 mai au 1er septembre 2008

**Avis important:**

Ce plan de pêche fait partie intégrale de votre droit d'accès et le non-respect de celui-ci concernant les plans d'eau ou les embarcations attribuées à votre chalet pour la durée de votre séjour, constitue une infraction.

La limite de prise journalière (quotidienne) est de dix (10) truites par pêcheur et votre limite de possession à la fin de votre séjour est de quinze (15) truites, maximum.

**Vous devez inscrire vos captures sur la fiche d'autoenregistrement prévue à cette fin et nous la remettre obligatoirement à votre départ.**

Chalets	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
<b>Dumont</b>	Dumont (2) Rivière Sifroi Côté	Dumont (2) Rivière Sifroi Côté	Dumont (2) Vert Côté	Dumont (2) Rivière Sifroi Côté	Dumont (2) Vert Côté	Dumont (2) Rivière Sifroi Côté	Dumont (2) Vert Côté
<b>Huguette</b>	Huguette (2) Vert Côté	Huguette (2) Vert Côté	Huguette (2) Rivière Sifroi Côté	Huguette (2) Vert Côté	Huguette (2) Rivière Sifroi Côté	Huguette (2) Vert Côté	Huguette (2) Rivière Sifroi Côté

**Notez bien:**

Les occupants détenteurs de droits d'accès, pour la pêche, dans les chalets de ce secteur, peuvent pratiquer la pêche à gué sur la rivière Rimouski, à chaque jour.

Pour 2007, le succès de pêche sur la rivière Rimouski fut de 9,70 truites par jour, pour un total de 4247 truites.

**Important: Lorsque le quota d'un lac sera atteint, il sera fermé.**